



2025

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE

DOSSIER

Solidaires face aux risques



La culture partout
et pour tous

Ça bouge
à l'Office de Tourisme

Beaulieu prépare le
terrain pour la nouvelle
résidence autonomie

Contrôle périodique
assainissement

L'application locale
PanneauPocket

Énergies renouvelables

Calendrier
des manifestations



L'application PanneauPocket

L'actualité de la
Communauté de Communes
Berry Loire Puisaye sur



>> Recherchez et
mettez en favori "CC
Berry Loire Puisaye"



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE



100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Pour être au plus proche de ses habitants, la communauté de Communes Berry Loire Puisaye s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes.

La CCBLP ayant adhéré pour son compte mais également pour le compte des 20 communes du territoire, vous pourrez retrouver votre commune sur PanneauPocket, si ce n'est déjà fait.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et cocher ses favoris. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur.



www.app.panneaupocket.com

Sommaire

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *à votre service*

Edito

PAGE 3

Culture

PAGE 4

Tourisme

PAGE 7

Assainissement

PAGE 9

Eau

PAGE 10

Énergies

PAGE 12

Habitat

PAGE 13

Séniors

PAGE 13

Famille

PAGE 15

Animations

PAGE 16



ÉDITO

le Mag



S'il m'est agréable de vous présenter ce magazine 2025 de notre communauté de communes, je n'en ressens pas moins aussi une certaine émotion car je ne voudrais pas commencer cet éditorial sans rendre un hommage appuyé à mon prédécesseur, en la personne d'Emmanuel Rat qui nous a quittés au cours de l'année 2024. Élu en juillet 2020 à la présidence, il a donné le meilleur de lui-même pour assurer le développement et la bonne marche de notre institution. Soyons en tous profondément reconnaissants.

Au cours de ces dernières années notre communauté de communes a en effet beaucoup évolué : de nouvelles compétences ont été prises, certaines ont été imposées par le législateur, mais d'autres, plus volontaristes, ont été initiées avant tout pour répondre à des besoins de notre territoire. Dans les pages qui vont suivre la plupart de ces compétences vous sera détaillée : le tourisme, la culture, la gestion de l'assainissement et de la voirie, la gestion des milieux aquatiques et la protection des inondations, les actions en faveur de la petite enfance, l'urbanisme.... La communauté de communes réalise et gère aussi des investissements dits structurants qu'une commune seule n'aurait pas pu assumer : après la rénovation de la piscine de Briare et la construction d'un pôle petite enfance c'est maintenant la résidence autonomie « les Myosotis » qui va être totalement reconstruite sur la commune de Beaulieu-sur-Loire. Les travaux vont commencer cette année pour une livraison début 2027.

Loin de se substituer aux communes, notre communauté de communes reste avant tout un outil essentiel à leur service, c'est leur prolongement naturel qui doit assurer un rôle de complémentarité et de solidarité. Notre territoire, fort de ses 20 communes très différentes, a de nombreux atouts que nous devons continuer de développer; sachons aussi identifier nos faiblesses afin de les corriger. En mutualisant notre action dans un esprit communautaire, nous pouvons créer un espace attractif où il fait bon vivre.

Michel LECHAUME
Président

Culture

La communauté de communes met la culture à portée de tous.

En 2024, la politique culturelle a été, à nouveau, marquée par une série d'initiatives visant à soutenir et dynamiser la vie culturelle sur le territoire. Voici un aperçu des projets soutenus, des subventions régionales, de l'agenda culturel, ainsi qu'un regard sur les actions prévues pour 2025.

Projets soutenus en 2024



Le budget global dédié à la culture s'est élevé en 2024 à 51 600 €.

La musique

Un soutien est assuré tout au long de l'année aux associations **Autrement Classique** et **Le Bureau du classique** qui, en amont de chaque concert, organisent des ateliers destinés aux élèves de notre territoire et proposent également des concerts itinérants.

Le Festival intercommunal Autrement Classique du 23 au 27 juillet, « Accordez vos vélos », a rencontré un vif succès.

Des concerts itinérants, des musiciens de grand talent, des lieux de patrimoine mis en valeur, une tournée à vélo pour limiter l'empreinte carbone... autant de qualités que la communauté de communes se devait de promouvoir.



Comme chaque année, un concert de poche a été organisé à Ouzouër-sur-Trézée le 27 septembre avec l'appui de l'association **Les Concerts de Poche**.

Tristan PEREIRA, multi-percussionniste, est allé à la rencontre des élèves dans les écoles, les collèges. Le soir du concert, il a régaler le public par sa virtuosité et a présenté le marimba, instrument qui a suscité l'intérêt des petits comme des grands.



© Didier Bonnel

Le théâtre, le spectacle, les arts de rue

Le Théâtre de l'Escabeau a mené de multiples actions sur le territoire, dans le cadre du projet « Entre deux rives », sur le thème de l'égalité des sexes : ateliers à la résidence autonomie Les Myosotis, interventions auprès des adolescents dans le cadre du dispositif Cultur'ados, rencontres à l'EPHAD de Châtillon-sur-Loire.

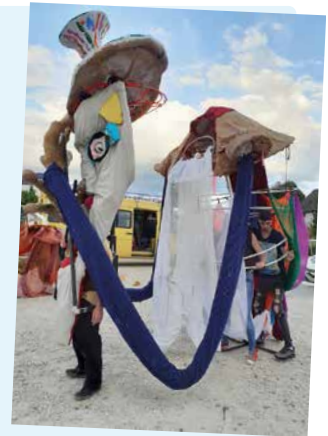
« **Demain on change tout** » (Ouzouër-sur-Trézée): plusieurs prestations à Ousson-sur-Loire, Ouzouër-sur-Trézée et Briare, avec la participation des habitants à la rédaction des scénarii, à la fabrication des décors et aux déambulations.



EN
SCÈNE!

LA SAISON
CULTURELLE
DU
Loiret

Après une matinée d'ateliers auprès des collégiens de Briare sur le thème des arts circassiens et du breakdance, la **Compagnie Air de jeux** a présenté un spectacle à l'auditorium de Briare, la salle était comble. Cette manifestation a également bénéficié du soutien du Département du Loiret dans le cadre du dispositif En scène.



Les arts plastiques

L'association **Arteria de Châtillon-sur-Loire** a réalisé une fresque avec les collégiens au collège Pierre Dézarnaulds.

L'association **l'Art de rien d'Ousson-sur-Loire** a proposé deux actions : « L'hiver en couleur » et « Les Beaux arts en bord de Loire », des ateliers de peintures et aquarelles en plein air, gratuits pour les habitants.

Enfin, la communauté de communes a également financé la tournée des **Pirates de l'Air**. Dix dates sur notre territoire en 2024 ; un public toujours plus nombreux a pu apprécier les multiples talents de Joël et Kevin, originaires de St-Brisson-sur-Loire.

Avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire

via le Projet Artistique et Culturel de Territoire

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



PACT
PROJET ARTISTIQUE ET
CULTUREL DE TERRITOIRE

A travers la politique des « PACT » (projet artistique et culturel de territoire), la Région Centre-Val de Loire entend soutenir les stratégies de développement culturel des territoires en participant financièrement aux manifestations organisées par les collectivités.

Cette stratégie et la définition du projet culturel de diffusion artistique doivent s'inscrire dans le cadre d'une concertation et d'un partenariat des élus locaux avec les acteurs culturels et artistiques de leur territoire.

En 2024, la subvention de la région s'est élevée à 79 200 € pour un budget artistique global de 220 000 € pour des actions portées par les associations locales et les communes du territoire.

Culture

Agendas Culturels

Deux agendas culturels sont publiés par année : janvier à juillet et juillet à décembre.



Ces agendas détaillent l'offre culturelle sur les 20 communes de la communauté de communes, mettant en avant divers événements et spectacles ; le but étant d'offrir une visibilité accrue aux manifestations culturelles locales.



Actions Culturelles soutenues en 2025

Pour 2025, plusieurs actions culturelles sont déjà prévues et seront soutenues financièrement : le désormais incontournable Festival intercommunal Autrement classique, et toujours le soutien tout au long de la saison au Bureau du Classique, le Théâtre de l'Escabeau...

Le budget culture pour 2025 s'élève à 54 726€.

Ces initiatives montrent un engagement continu en faveur de la culture, avec un soutien accru aux artistes et aux associations.

La Cité Européenne du Piano Historique (CEPH)

L'association « Cité Européenne du Piano Historique » a été créée lors de son assemblée générale constitutive en octobre et novembre dernier. Elle est née de la rencontre entre deux passionnés de la musique et du piano, Jean-François Tobias et son association la maison du piano historique, qui restaure des pianos anciens, notamment de la manufacture Erard, et Jean Manificat, directeur artistique de l'association Autrement Classique, qui monte des projets de spectacle partout en France, mais notamment à Briare.

L'objectif du projet est de créer et d'animer trois pôles distincts et complémentaires ayant pour ambition de s'enrichir mutuellement, sur le territoire intercommunal.



01

Le pôle 1 concernera la conservation d'un fonds de pianos historiques, constitué d'environ 160 instruments, leur restauration et la formation des jeunes à cette restauration, en lien avec l'école du Mans, l'ITEMM (institut technologique européen des métiers de la musique) qui forme aux métiers de la restauration d'instruments de musique et à leur entretien.

02

Le pôle 2 accueillera et formera des musiciens professionnels et des étudiants qui souhaitent travailler sur des pianos historiques, avec l'organisation de cours et de Masterclass, en résidence, facilitant ainsi la cocréation entre ces artistes internationaux.

03

Enfin, le pôle 3 s'appuiera sur les 2 premiers pôles pour proposer une programmation annuelle et régulière associant les artisans-restaurateurs et les artistes, ouverte aux publics locaux et internationaux, tels que le festival du piano romantique, des concerts à l'auditorium ou dans d'autres lieux du territoire, l'enregistrement et la diffusion des œuvres, et enfin, l'intervention auprès des publics scolaires.

Culture

Bientôt une Micro-folie au château de Trousse-Barrière



Une Micro-Folie est un espace de convivialité et d'échanges ouvert à tous et dédié à la découverte et à l'exploration des arts, de la culture et du patrimoine. Ce concept permet un accès gratuit et de proximité à des œuvres du monde entier.

Dans le cadre du programme Petites Villes de demain visant la revitalisation du territoire, les élus de la communauté de communes ont souhaité soutenir ce projet dans le but d'amener la culture au plus près des administrés.

Qu'est-ce qu'une Micro-Folie ?

Le programme Micro-Folie est un dispositif de politique culturelle porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette en lien avec 12 institutions dont notamment, le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon...

Chaque Micro-Folie est articulée autour de son Musée numérique. Réunissant plusieurs milliers d'œuvres de nombreuses institutions et musées, cette galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite incitant à la curiosité. Beaux-arts, architecture, cultures scientifiques, spectacle vivant, c'est une porte ouverte sur la diversité des trésors de l'humanité.

En visite libre ou en mode conférencier, le Musée numérique est particulièrement adapté aux parcours d'éducation artistique et culturelle.

Les objectifs principaux des Micro-folies sont la démocratisation de l'accès à la culture et l'utilisation des technologies numériques pour rapprocher les œuvres d'art du public.



Le Projet de Micro-Folie à Briare

Cette Micro-folie s'installera à Briare au château de Trousse-Barrière, un lieu non seulement central, mais également déjà ancré comme lieu culturel sur le territoire.

Les partenaires de ce projet sont aussi bien nationaux que locaux : Préfecture de la Région Centre-Val de Loire, la DRAC, le Pays giennois, les 20 communes du territoire, les associations locales, les écoles et les collèges, les lieux d'accueil pour la petite enfance ou pour les personnes âgées, l'office de tourisme...

Financement du Projet

Subventions

Etat : 24 000 €

Fonds propres : 6 000 €

Une partie des fonds sera d'abord utilisé pour l'aménagement de l'espace et l'acquisition d'outils numériques (tablettes, casques audio...). Ensuite, un médiateur culturel sera recruté (co-financement avec la Ville de Briare). Il faudra également compter les frais de communication, d'organisations d'événements et le transport des scolaires vers les ateliers organisés au sein de la Micro-folie.

Avantages pour les Administrés

Accès à la culture :

La micro-folie permettra aux habitants des 20 communes de la communauté de communes d'accéder à une offre culturelle diversifiée.

L'implantation d'une Micro-Folie constitue un atout important pour le territoire pour plusieurs raisons. Cet équipement culturel permettra de concourir à la stratégie de revitalisation du territoire et donc de participer à l'attractivité. La création d'une Micro-Folie permet également de répondre à des enjeux d'inclusion et de cohésion sociale, au renforcement de la fierté et de l'identité locale ou encore à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

« Implantée au sein du château de Trousse-Barrière, la micro-folie répondrait à nos objectifs d'éducation et de démocratisation culturelle, et nous serions heureux de pouvoir participer à ses futurs projets »
École d'Autry-le-Châtel

« Une chance et une opportunité pour notre établissement »,
Directrice de la Résidence Autonomie Les Myosotis

Éducation et formation

Les multiples ateliers constitueront de véritables opportunités éducatives et de formation, notamment pour les jeunes.

Ouverture prévue en septembre 2025.

« L'espace de vie sociale / Bee Mobile se montre très intéressé par ce projet et souhaite vous faire connaître son soutien et son engagement à fréquenter la Micro-folie. »

Espace de vie sociale itinérant Berry Loire Puisaye qui organisent des activités pour les ados et également pour les administrés.

Tourisme

Un nouveau site web pour l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme Terres de Loire et Canaux est heureux d'annoncer la mise en ligne de son nouveau site web : www.terresdeloireetcanaux.com

Pensé pour valoriser l'ensemble de notre destination touristique et simplifier l'expérience utilisateur, ce site entend répondre aux attentes des visiteurs tout en mettant en avant l'offre touristique des professionnels locaux :



Voici quelques-unes de ses nouvelles fonctionnalités :

- ✓ **Réservation en ligne** : activités, hébergements et spectacles accessibles en quelques clics.
- ♥ **Inspirations personnalisées** : des suggestions ciblées pour maximiser l'attractivité de nos partenaires.
- 🌍 **Eco-mode** : un geste écoresponsable, pour intégrer une démarche durable à la promotion du territoire.
- 📖 **Carnet de voyage personnalisé** : une fonctionnalité pour sélectionner et organiser les offres.
- 🏠 **Une page dédiée** à chacune des **20 communes** de notre territoire présentant les choses à voir, à faire, les hébergements ou encore les restaurants de nos villes et villages.

🔍 www.terresdeloireetcanaux.com

Ce site web est une réalisation de l'Agence IRIS Interactive
Agence conseil en communication digitale.

Déclaration location de meublé



**DÉCLA
LOC**

Dans le cadre de la législation en vigueur, il est obligatoire de déclarer votre meublé ou vos chambres d'hôtes à la mairie de la commune où est situé

votre hébergement. Cette déclaration peut être faite en ligne en créant un compte sur le site declaloc.fr

Déclaloc Cerfa est disponible sur la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye depuis mai 2024.



Le Médaillon de Bapterosses est un **jeu de piste gratuit et interactif** à découvrir en famille dans les rues de Briare. À l'aide de l'application mobile Baludik, les joueurs sont invités à résoudre 13 énigmes pour reconstituer un médaillon mystérieux lié à Jean-Félix Bapterosses, figure emblématique de l'histoire industrielle de la ville. À chaque étape, les participants explorent des lieux emblématiques de Briare tout en plongeant dans l'univers des émaux, des mosaïques et du savoir-faire local, à travers un parcours ludique et accessible à tous.

Tourisme



Aménagement Pêche

La communauté de communes et la fédération de pêche du Loiret inaugurent, le 14 mai 2025, trois parcours de pêche aménagés à Ouzouer-sur-Trézée et à Briare. Il s'agit, à Briare, d'un parcours labellisé « famille » adapté à tous publics et accessible aux personnes à mobilité réduite, doté de places de parking aux normes handicap, de deux postes de pêche sécurisés, d'une gloriette, et de sept panneaux pédagogiques disposés sur le sentier entourant la gare d'eau des prés gris.

Ces aménagements sur le territoire ont bénéficié d'une subvention communautaire de 14 200 € grâce aux recettes de la taxe de séjour.



Animations *it's WINE Time* à Mantelot

Cet été, It's Wine Time à l'Ecluse de Mantelot, à Châtillon-sur-Loire.

Vivez une expérience gourmande en bord de Loire avec l'Office de Tourisme Terres de Loire et Canaux. Découvrez ce site chargé d'histoire lors d'une balade guidée, puis profitez d'une dégustation conviviale de **Coteaux du Giennois** accompagnés de **produits locaux**. Un moment chaleureux mêlant patrimoine, saveurs du terroir et douceur ligérienne.

Les 4 juillet, 25 juillet et 15 août à 18h30

Renseignements et réservations sur le site de l'Office de tourisme Terres de Loire et Canaux. Tél. 02.38.31.24.51

Nombre de places limité.
15€ par personne

Notre territoire mis en avant lors de la Semaine Fédérale internationale du cyclotourisme



Un événement national et international de cyclotourisme dans le Loiret et 3 autres départements limitrophes du 3 au 10 août 2025.

La Semaine Fédérale Internationale de cyclotourisme est une manifestation annuelle présentant essentiellement les aspects "Tourisme, Sport-santé et Culture" d'un territoire, d'un département, d'une région, mis en valeur dans le cadre de la promotion du tourisme à vélo défini par la politique de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT).

C'est la vitrine du cyclotourisme en France montrant la force du bénévolat.

La Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme à Orléans en 2025 : vitrine de notre territoire et du savoir-faire de la FFCT

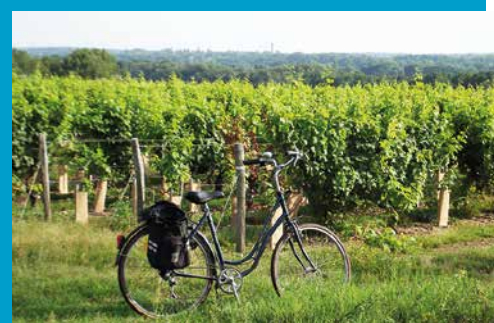
Après Loudéac (22) en 2022, Pont-à-Mousson (54) en 2023 et Roanne (42) en 2024, la 86^{ème} édition, en 2025, sera basée à Orléans, du 3 au 10 août, et proposera des circuits à vélo (Route, VTT, Gravel) différents chaque jour de la semaine, parcourus par les cyclotouristes à allure libre et dans le strict respect du Code de la Route.

Le projet, soutenu par la ville d'Orléans, le Conseil départemental du Loiret et le Conseil régional Centre-Val de Loire, est piloté par le Comité Départemental du Loiret de Cyclotourisme.



7 circuits seront proposés

Le mercredi 6 août, le parcours intitulé « Les méandres de la Loire de l'Orléanais à la Puisaye » traversera notre territoire en passant par Briare, Châtillon-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire. Un point d'accueil sera assuré à Mantelot.



Assainissement

Contrôle périodique : une obligation légale bien utile



Dans le cadre de la réglementation en vigueur, toute installation d'assainissement individuel est assujettie au contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au moins tous les 10 ans maximum. Ce contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien s'applique à toutes les habitations équipées d'assainissement individuel. Cette prestation est à la charge du propriétaire pour un montant de 145 €.

Un avis de passage vous sera envoyé par courrier vous indiquant les actions à entreprendre avant le passage du technicien de notre prestataire sur votre propriété.

Un rapport vous sera envoyé par courrier vous indiquant le classement (de P1 : inexistante ou non vérifiable à P5 : en bon état de fonctionnement), les observations de votre installation, les actions et améliorations à apporter.

SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Tél. : 02.38.05.18.06

Mail : spanc@cc-berryloirepuisaye.fr

Suite à une cession immobilière, les installations « P1 » installation inexistante ou non vérifiable (Non-respect de l'article L. 1331.-1-1 du code de la santé publique) et « P2 » présentant un risque sanitaire doivent être réhabilitées dans l'année. Si les travaux ne sont pas réalisés dans le délai réglementaire d'un an, la CCBLP procèdera à des contrôles annuels avec une majoration de la redevance de 400 % (580 €).

Réhabilitation / installation neuve de votre assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2023 une étude de conception de filière est obligatoire au dépôt de votre dossier, vous devez vous adresser à un bureau d'étude compétent afin de vous l'établir. Téléchargez le dossier directement sur le site internet de la CCBLP : « www.cc-berryloirepuisaye.fr », le remplir et le déposer avec toutes les pièces justificatives à la communauté de commune Berry Loire Puisaye.

Le service vous transmettra un avis de conception qui validera la proposition du dispositif. Les travaux pourront être programmés. Cette prestation est à la charge du propriétaire pour un montant de 90 €.

Au cours de la réalisation et avant le remblaiement, appeler le service assainissement afin de définir une date de rendez-vous pour le contrôle sur place. Un avis de réalisation vous sera transmis attestant la conformité de votre installation. Cette prestation est à la charge du propriétaire pour un montant de 135 €.

Et si je vends ?

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la loi de Grenelle impose le diagnostic du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dans le dossier de diagnostic immobilier. Cette prestation est à la charge du propriétaire pour un montant de 145 €.

Ce contrôle doit être daté de moins de 3 ans. Au-delà, un nouveau contrôle est nécessaire.

Pour réaliser ce contrôle il faut prendre contact avec notre prestataire : ACE assainissement au 02 36 48 90 25

Une fois la vente effectuée, il convient de transmettre au SPANC l'attestation de vente et les coordonnées des acquéreurs. A défaut, tous les documents seront envoyés à l'ancien propriétaire (factures, rapport, etc.).

Assainissement collectif

L'assainissement collectif a pour but de préserver les cours d'eau en évitant le rejet d'eaux polluées au milieu naturel et d'assurer la protection sanitaire des individus.

La Loi (Code de la Santé Publique art 1331.1) impose le raccordement au réseau d'eaux usées pour toute habitation desservie par un réseau public d'eaux usées : les eaux pluviales doivent être déconnectées des eaux usées.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, SUEZ est le délégataire ayant la gestion de notre réseau et des unités de traitement sur tout notre territoire.

En cas de problématique sur le domaine public (obstruction, dégradation, etc...) vous devez prendre contact avec SUEZ au 0977 408 408. Pour un nouveau branchement, prendre contact (voir ci dessous) avec le service d'assainissement de la communauté de communes Berry Loire Puisaye.

Diagnostic lors d'une cession immobilière

Lors de la cession de votre bien vous devez effectuer un contrôle du branchement. Le but du diagnostic assainissement est de protéger, comme tous les autres diagnostics, les parties à la vente et d'améliorer progressivement l'état des installations.

Ce document sera porté à la connaissance des acheteurs. Ce contrôle sera aux frais du vendeur. Il peut être réalisé soit par le délégataire soit par une entreprise ayant des compétences dans le contrôle et le diagnostic de l'assainissement.

Tél. : 02.38.05.18.06

assainissement@cc-berryloirepuisaye.fr

Gemapi

Gemapi, une compétence pour l'eau

C'est une compétence répartie en 4 actions :

- **Prévenir** : Surveillance et entretien régulier des cours d'eau et ouvrages.
- **Intervenir** : Pour rétablir la fonctionnalité naturelle des cours d'eau et entretenir les berges.
- **Protéger** : Les biens et les personnes et sensibiliser la population.
- **Préserver** : Les milieux aquatiques et la biodiversité.

Pour financer cette nouvelle compétence obligatoire, un impôt a été instauré sur le territoire de la Communauté de Commune Berry Loire Puisaye : la taxe « Gemapi ». Elle est prélevée sur les taxes foncières. Son taux est fixé chaque année par les services fiscaux à partir de l'enveloppe budgétaire votée par le conseil communautaire.



Concernant la partie PI (protection des inondations)

Gestion des digues

Les digues domaniales de la Loire sont concernées par ce transfert de compétence. Quatre communes de notre territoire sont impactées : Briare, Châtillon-sur-Loire, Ousson-sur-Loire, Saint-Firmin-sur-Loire soit environ 14 km de digues domaniales.

L'entretien et la surveillance des digues se fait en partenariat avec l'Établissement Public Loire (EP Loire), établissement public qui intervient sur toute la longueur du fleuve.

En cas de crise, la CCBLP doit surveiller les digues, manœuvrer les vannes et les portes, sachant que les portes de Saint-Firmin demandent des moyens humains et techniques assez importants.

8 agents communaux et 3 intercommunaux ont été identifiés. L'EP Loire a assuré la formation des agents en décembre 2023.

Dans le prolongement de ce processus, les services de l'Etat ont organisé un exercice de simulation « inondation de la Loire » en décembre 2024 permettant ainsi de manipuler différents ouvrages hydrauliques dont les portes sous le pont canal à Saint Firmin-sur-Loire.

Plan d'action et de prévention des inondations

Toujours en partenariat avec l'EP Loire, un PAPI (plan d'action et de prévention des inondations) a été élaboré au niveau des communautés de communes du Giennois, de la Nièvre et du Cher. Les principales actions mises en place dans le cadre de ce PAPI sont :

- une sensibilisation des populations au risque inondations
- des diagnostics pour protéger les bâtiments en zones inondables (habitations, bâtiments publics, entreprises...)
- la mise en place d'un PICS (plan intercommunal de sauvegarde)
- une étude plus spécifique sur la vallée de l'Ethelin à Châtillon-sur-Loire pour gérer cette rivière en cas de fermeture des portes de garde situées sous le canal latéral.

Gemapi

Concernant la partie GEMA (Gestion des milieux aquatiques)

Un Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) a été mis en place. Il s'agit d'un outil technique et financier qui permet d'obtenir d'importants financements de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Centre-Val de Loire en partenariat avec le Fonds européen de développement régional (FEDER), ainsi que le Département du Loiret. Jusqu'à présent, le territoire était orphelin de toute structure gestionnaire des milieux aquatiques.

La condition de ce CTMA est d'avoir au moins un technicien de rivières qui travaille sur les deux territoires du Giennois : la CCBLP et la CDCG (Communauté des Communes Giennoises).

Missions principales du technicien de rivière :

- Mettre en œuvre le programme d'actions du CTMA du giennois
- Préparer les dossiers administratifs et réglementaires (cahiers des charges, appels d'offres, autorisations...)
- Préparer et assurer le suivi des dossiers techniques (plans, cartographies, réalisation des travaux).

Missions secondaires du technicien de rivière :

- Participer à l'information de la population locale, des riverains, des usagers, sur les travaux réalisés, les projets, les actions...
- Réaliser des supports d'information et de communication (réunions, expositions, lettres...).
- Assurer l'interface entre les différents acteurs ayant un impact sur les milieux aquatiques sur son territoire (usagers, administration, collectivités, financeurs, riverains...).

La mise en place d'actions régies par le contrat territorial permet d'avoir des financements de nos partenaires entre 60 et 80% sur l'ensemble des actions, y compris le salaire du technicien.



Pour pouvoir intervenir sans autorisation, il faut passer en DUP (Déclaration d'Utilité Publique), procédure qui n'a pas été mise en place au sein de la collectivité. La CCBLP a seulement mis en place une DIG (Déclaration d'Intérêt Général), qui permet à une collectivité d'intervenir sur des biens privés, mais n'a pas de pouvoir de contrainte. Il est du rôle du technicien de rivières de faire preuve de pédagogie auprès des riverains pour leur démontrer l'intérêt des travaux.

Si vous avez des questions concernant la réglementation autour des milieux aquatiques ou l'entretien de vos parcelles attenantes aux rivières, n'hésitez pas à contacter notre technicien de rivières.

Contact technicien de rivières

rivieres@cc-berryloirepuisaye.fr - Tél. 02 38 37 03 84



Urbanisme

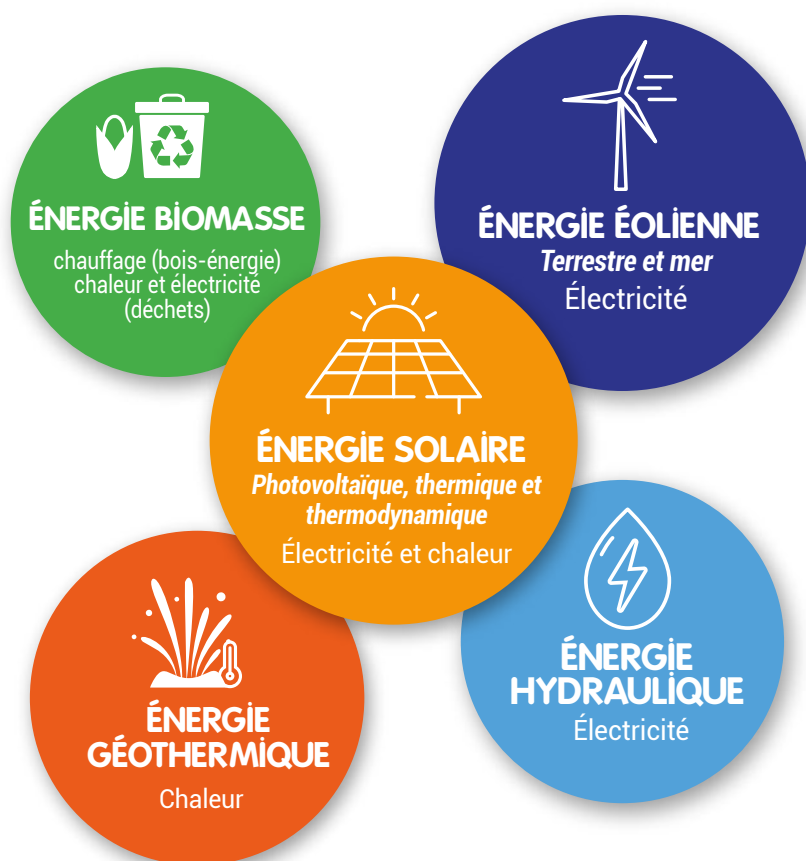
Projets ENR

Les énergies renouvelables à l'échelle de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et celle relative à l'énergie et au climat de 2019 ont fixé des objectifs relatifs aux énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Ainsi, la part des énergies renouvelables en 2030 devra représenter au moins 38 % de la consommation de chaleur, 15 % de la consommation de carburant et 40 % de la consommation d'électricité.

Il existe 5 grandes familles d'énergies renouvelables :



Le territoire de la CCBLP contribue à l'atteinte de cet objectif en favorisant le développement des énergies renouvelables. En effet, plusieurs permis de construire portant sur des constructions de centrales photovoltaïques ont été accordés et/ou sont en cours d'instruction par les services de l'État, et plusieurs autres projets sont en cours de réflexion. Certaines de ces centrales sont agrivoltaïques, c'est-à-dire que les installations sont adaptées de manière à permettre des activités d'élevage ou de cultures céréalières.



Lorsque les projets ne sont pas compatibles avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la collectivité fait évoluer ce document via une procédure de Déclaration de Projet valant Mise en Compatibilité du Document d'Urbanisme (DP MECDU) sous réserve, et ce afin de préserver les terres agricoles, que le potentiel agronomique du terrain soit faible, en application de la doctrine de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Agricoles, Naturels et Forestiers (CDPE-NAF) du Loiret.

Lorsqu'un projet fait l'objet d'une évaluation environnementale, il est soumis à enquête publique. C'est-à-dire que le dossier est mis à la disposition du public pendant une durée déterminée afin de lui permettre de s'informer sur le projet et de formuler des observations auprès d'un tiers indépendant (commissaire enquêteur).

Cette procédure se déroulant sur la (ou les) commune(s) concernée(s) par le projet, n'hésitez pas à vous rapprocher de la (ou des) mairie(s) afin d'en connaître les modalités. Vous pouvez également consulter les dossiers d'enquêtes publiques, qu'elles soient à venir, en cours ou closes, sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Loiret à l'adresse suivante : <https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public>

Les communes d'Autry-le-Châtel, Bonny-sur-Loire, Briare, Dammarie-en-Puisaye et Ouzouer-sur-Trézée sont concernées par des projets en cours et/ou approuvés.

A noter qu'en plus du loyer versé aux propriétaires des terrains, les exploitants de ces installations sont redevables d'une taxe spécifique (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux - IFER -) qui est répartie entre la Commune, la Communauté de Communes et le Département, et ce pendant toute la durée d'exploitation de la centrale photovoltaïque.

Habitat

Des projets
de rénovation énergétique ?

Désormais, il convient de contacter en premier lieu l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) du Loiret et d'Eure-et-Loir.

Deux permanences **sur rendez-vous** sur notre territoire :

Le 4^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h au centre médico-social de Briare

Le 1^{er} lundi du mois de 13h30 à 17h à la mairie de Châtillon-sur-Loire



Pour prendre RDV, contactez le 02 38 62 47 07

Ces entretiens vous permettent d'obtenir un conseil gratuit et personnalisé, des réponses claires, complètes et objectives concernant votre projet de rénovation (aides et financement spécifiques, analyse de la qualité et du contenu des devis que vous présentez...)

Résidence

Construction des nouveaux locaux de la résidence autonomie à Beaulieu-sur-Loire

Fin 2022, le Conseil communautaire a voté la construction des nouveaux locaux de la résidence autonomie Les Myosotis à Beaulieu-sur-Loire, rue du Gratte-chien.

Depuis début mars, la commune de Beaulieu-sur-Loire a commencé les travaux de viabilisation (eaux potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, voirie...) dans cette zone qui accueillera également un lotissement et un commerce. Ces aménagements représentent un coût de 1 100 000 € HT pour la commune.

Ce chantier devrait se terminer dans le courant de l'été.

Les travaux de la future résidence devraient, quant à eux, débuter courant d'été 2025.



Comcom

Extension du siège communautaire : un projet d'agrandissement pour répondre aux nouveaux enjeux de l'intercommunalité

Le siège communautaire va bientôt connaître une extension importante, passant de 395 m² à 673 m², soit une augmentation de 278 m². Cette extension vise à répondre aux besoins croissants des services et à améliorer les conditions de travail des agents et élus.

Des espaces repensés pour plus de fonctionnalité.

Actuellement, les locaux du siège se composent d'une salle de réunion, de deux bureaux pour les élus (dont l'un a été réaffecté au service des ressources humaines), de huit bureaux partagés, ainsi que d'une salle de convivialité et de quelques locaux techniques (archives, rangement, sanitaires). Le projet d'agrandissement vise à repenser cette organisation en introduisant de nouveaux espaces et équipements.



©Cabinet Cholet



©Cabinet Cholet

Le futur siège disposera ainsi de deux salles de réunion, dont une petite de 12 places, en complément de la grande salle de conseil. Les bureaux pour les élus seront également réorganisés, avec un espace « neutre » conçu pour garantir la confidentialité lors des rendez-vous ou entretiens.

Le nombre de bureaux sera augmenté, passant de 8 à 13, pour mieux accueillir les agents et les élus, y compris les personnes « mises à disposition » au sein des services.

Les locaux d'archives seront eux aussi repensés, avec l'ajout d'un espace supplémentaire à l'étage, en hauteur, pour les protéger des risques d'inondation. Un local de reprographie sera installé et la salle de convivialité, actuellement trop petite, sera agrandie pour permettre à tous de se retrouver dans de meilleures conditions.

Un aménagement pour plus d'efficacité et de services

L'extension prévoit également l'ajout de 4 sanitaires et de 2 douches pour les agents de terrain, répondant ainsi aux besoins spécifiques des équipes qui travaillent en extérieur. Les aménagements extérieurs seront également repensés, avec la création d'une borne de recharge pour véhicules électriques, un geste en faveur de la mobilité durable.

Enfin, un volet environnemental est au cœur du projet. L'installation de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité et la réutilisation des eaux pluviales pour les toilettes font partie des mesures prises pour rendre le nouveau siège plus éco-responsable.

Une extension pour mieux répondre aux besoins du service public

L'extension du siège communautaire représente donc bien plus qu'une simple augmentation de l'espace de travail. Elle marque une volonté de mieux organiser les services, d'améliorer l'accueil des usagers et d'adapter les locaux aux nouvelles exigences environnementales. Un projet qui devrait améliorer le quotidien des agents et des élus tout en renforçant la performance de l'administration locale.

Enfance



Infos familles

Un vent de nouveauté souffle sur notre territoire avec la création du collectif PAF (Programme, Actions, Familiales) ! Ce collectif rassemble les acteurs de la parentalité et les élus locaux autour d'un objectif commun : mieux informer et accompagner les familles. Il est piloté par la Communauté de communes Berry Loire Puisaye.

PAF se dote d'un logo facilement identifiable, permettant aux familles de repérer rapidement les initiatives et services qui leur sont destinés.

Une journée en famille sur le thème de la prévention des dangers domestiques

Dans le cadre de ses actions, le PAF a organisé le samedi 29 mars à Briare une grande Journée en famille dédiée à la prévention des dangers domestiques. Cet événement, co-construit avec les acteurs locaux suite au diagnostic de la MSA, a réuni près de 300 participants.

Au programme : Ateliers interactifs, démonstrations et informations pratiques pour mieux protéger les enfants au quotidien. Une occasion idéale pour faire connaître les services présents sur le territoire.



BEE'MOBILE

Votre Espace de Vie Sociale itinérant Du Berry Loire Puisaye

- ✦ Développer la participation sociale
- ✦ Favoriser l'accès aux droits
- ✦ Proposer des actions itinérantes en lien avec les collectivités et les associations locales

JEUNESSE

Animations pour les jeunes de 10 à 18 ans

- **Cultur'ados** : club ados itinérant sur inscription annuelle ouvert les mercredis et samedis après-midi, la moitié des vacances scolaires - interventions aux collèges de Briare et de Châtillon sur Loire.
- **Séjours et colonies sur les vacances scolaires** : durée minimale de 5 jours associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Cette année du 7 au 11 juillet pour les 11-16 ans sur le thème de la BD en camping.

PARENTALITÉ

À destination des parents et des familles

- **Ateliers PAFI (Programme d'Animations Familiales)** : Ateliers parents-enfants sur différents thèmes avec l'appui de professionnels (diététicienne, SMICOM, bibliothécaire...). Projets en collaboration avec la CCBP, la CAF et la MSA.
- **Ludo'mobile** : ludothèque itinérante avec jeux de société et jeux géants à destination de tous. Intervention dans des structures, le temps d'événements locaux, dans les villages...

L'ESPACE INITIATIVES HABITANT.E.S

Espace de rencontre et d'échange pour tous

- **Projets citoyens** : mise en place de projets collectifs auxquels chacun.e peut prendre part à son niveau : jardin partagé, Lire et Faire Lire, comité des Jeunes.
- **Guid'asso** : information des associations pour répondre à leurs questions sur leur développement et leur structuration.
- **Sorties familles** : instants conviviaux et de partage par le biais de sorties.
- **Projets numériques** :
 - **Permanence numérique** : accompagnement sur toutes les thématiques relatives au numérique (aide à l'utilisation d'un ordinateur, bonne utilisation des réseaux sociaux...). A destination des particuliers comme des associations.
 - **Fablab (à venir)** : services de création autour du numérique ouvert à tous, avec une découpeuse vinyle, une imprimante 3D...



Un Guide des Familles en préparation



La Charte famille co-signée par la MSA a diagnostiqué une méconnaissance des services et activités disponibles, le PAF travaille actuellement à la création du Guide des Familles.

Ce document pratique recensera toutes les ressources locales utiles aux parents et enfants : structures d'accueil, loisirs, services de soutien, événements familiaux, et bien plus encore. Accessible à tous, il vise à simplifier la vie des familles et à valoriser l'offre existante sur le territoire.

Avec PAF, les familles ont désormais un repère clair pour mieux vivre leur quotidien !

Coordnatrice
Gwennaelle LE BARBER
evsitinerant@lalligues45.fr
07 64 89 39 67

Directrice
Céline BEAUMARIÉ
evsitinerant@lalligues45.fr
06 67 41 03 74

L'équipe d'animation
Frédéric BATON
Andréa TESTARD
Habib GHEMMAZ

Calendrier des manifestations estivales (juin à septembre)

Pour la Fête de la musique du 21 juin, les festivités des 13 & 14 juillet, le Comice agricole intercommunal du 2 août, les Journées du patrimoine les 20 & 21 septembre, se renseigner auprès de chaque commune pour les détails ainsi qu'à l'office de tourisme à Briare et dans les bureaux d'informations touristiques à Beaulieu-sur-Loire, Bonny-sur-Loire et Châtillon-sur-Loire.

Adon

22 juin Repas champêtre
20 septembre Soirée paëlla

Autry le Châtel

6 juillet Vide-grenier
6 septembre Loto

Batilly en Puisaye

14 juin Inauguration travaux
Eglise St Louis/Concert
6 juillet Course de triporteurs
30 août Fête de la Saint Louis

Beaulieu sur Loire

Juillet, août et septembre :
Animations à la Maison du terroir et d'animations
1^{er} juin Fête de la pêche
16 juin -> 31 juillet Exposition
Arts et Loisirs bellocéens
6 juillet Vide-grenier
Randonnée du tourisme vert
20 juillet Vide-grenier
25 juillet Balade gourmande
7 septembre Concours de pêche
27 septembre Brocante des pêcheurs

Briare

4 juin Don du sang
6 & 7 juin Ciné-concert Buster Keaton
12 juin Concert Odysée des bergères
13, 14 & 15 juin Expo/Vente Artisanat d'art
15 juin Marché à l'ancienne
15 juin Grande fête du yoga
28 juin Ferme pédagogique
13 juillet Marché à l'ancienne
22 juillet Concert ouverture festival
Autrement Classique
2 août Comice agricole intercommunal
15 août Vide grenier
17 août Marché à l'ancienne
7 septembre Marché à l'ancienne
14 septembre Forum des associations
26 & 27 septembre Mon centre-bourg
à un incroyable commerce
27 septembre Jeux en famille

Bonny sur Loire

1^{er} juin Fête de la pêche
29 juin Journée de la truite
29 juin Rallye du Mille clubs
5 juillet -> 5 septembre Exposition 150 ans d'agriculture
13 juillet Vide grenier / Battage à l'ancienne
18 juillet Balade gourmande
27 juillet Fête des vins coteaux du giennois
8 août Ciné plein-air
23 & 24 août Courses cyclistes
6 septembre Forum des associations
7 septembre Vide-grenier
13 septembre Concours de pêche
21 septembre Loto
28 septembre Virades de l'espoir

Cernoy en Berry

14 juillet Vide-grenier
14 août Fête du village
6 & 7 septembre Fête des Saints Loup

Champoulet

15 juin Randonnée pédestre

Dammarié en puisaye

22 juin Retrouvailles à l'école
Exposition
26 juillet Fête de la Madeleine
27 juillet Vide-grenier

Faverelles

15 juin Vide-grenier
5 juillet Soirée festive
7 septembre Randonnée

Feings en Gâtinais

29 juin Randonnée pédestre

Ouzouer sur trézée

15 juin Vide-grenier
5 juillet Soirée dansante
24 août Concours de pêche
et de pétanque
30 août Fête de fin d'été
(Tropik'sun)
14 septembre Concert gospel

St Fimin sur loire

3 août Vide-grenier

Pierrefitte ès bois

15 juin Repas Ferme Pré de Mély
26 -> 28 juillet Festival de films Les Mills
15 août Repas Ferme Pré de Mély
6 septembre Vide-grenier

Châtillon sur Loire

1^{er} juin Brocante
8 juin Vide-grenier
20 juin Ciné-jardin
21 juin Rassemblement véhicules anciens/motos
22 juin Trek
28 juin Concert de l'union musicale
29 juin Balade contée
4 juillet It's Wine time
Dégustation vins Coteaux du giennois
Grand marché semi-nocturne
5 juillet Apéro concert
5 juillet Balade semi-nocturne
18 juillet Concert piano du lac
19 juillet Concert
24 juillet It's Wine time
Dégustation vins Coteaux du giennois
25 juillet Soirée disco
26 juillet Apéro-concert
2 août Semaine fédérale cyclotourisme
6 août It's Wine time
Dégustation vins Coteaux du giennois
15 août Soirée moules frites
16 août Rassemblement véhicules anciens/motos
17 août Vide-grenier
22 & 23 août Festival Strange
29 août Soirée dansante Salsa
30 août Concours de pétanque, repas et concert
5 septembre Balade semi-nocturne
6 septembre Kermesse et groupe folklorique
6 septembre Concert 2 flûtes et un piano
7 septembre Exposition de véhicules anciens
27 septembre Troc'plantes

La Bussière

7 & 8 juin Rendez-vous
au jardin au château
13 -> 15 juin Pêche à la carpe de nuit
22 juin Yoga au château
6 juillet Vide-grenier
6 juillet Exposition
« Histoire & Patrimoine »
11 juillet Apéro au château
18 juillet Cluedo au château
18 -> 20 juillet Pêche à la carpe de nuit
20 juillet Concert d'été au château
25 juillet Cluedo au château
8 août Apéro au château
15 août Cluedo au château
15 -> 17 août Pêche à la carpe de nuit
22 août Cluedo au château
5 -> 7 septembre Pêche à la carpe de nuit
6 septembre Fête du pays

Office de tourisme Terres de Loire et Canaux
Tél. 02 38 31 24 51

www.terresdeloireetcanaux.com • Facebook • Instagram • Tiktok.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE

2 rue des Prés Gris - 45250 Briare
Tél. 02 38 37 03 84



[ccberryloirepuisaye](https://www.facebook.com/ccberryloirepuisaye)

www.cc-berryloirepuisaye.fr